FBC-396-58

Bordeaux 1 avril 1912
(Veille de mon départ)
Absence présumée = 8 jours
calle Ventura Rodriguez. 2. Madrid.

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN

Mon cher Ami

J'ai reçu votre bonne lettre hier et vous en remercie. Vous voulez bien me demander ce que j'en pense. Je trouve que votre raisonnement est parfait, en admettant que le travail sur les sceaux est de premier ordre.

Permettez-moi de vous présenter quelques observations:

Il s'agit de deux travaux, l'un par un

espagnol, l'autre par un catalan et l'Ayuntamiento, qui est catalan, est, m'avez vous écrit, peu disposé à diviser le prix. En général, les catalans sont ~~disposés~~ enclins à bien marquer que les espagnols leur sont inférieurs. Il serait donc prudent de ~~bien marquer~~ conclure que, si l'on jugeait impossible de diviser le prix, c'est au candidat espagnol qu'il faudrait le donner. Cela ferait disparaître toute hésitation pour la division.

Autre point : Les savants du monde entier admirent ou admireront les merveilleuses découvertes de notre ami, tandis que la question des sceaux est, pour la plupart d'entre eux, peu intéressante et même mesquine. Si donc notre ami était éliminé au profit de l'auteur du travail sur les sceaux, cette décision serait très mal jugée et il en résulterait une défaveur pour le prix Martordl et aussi pour la race catalane, considérée comme responsable de cette attribution. Cet argument est, je crois, de nature à beaucoup marquer dans l'esprit de tout catalan, car vous savez comme ils tiennent à être estimés dans les pays hautement civilisés, hors d'Espagne.

Que signifie : diviser le prix ? Cette

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN

expression ne peut s'appliquer qu'à l'argent. En réalité, dans votre solution, il y aurait, si je comprends bien, deux prix identiques, c'est-à-dire que chacun des concurrents sera déclaré avoir le prix Martorell de 1912. L'un devra, cependant, par force, être imprimé avant l'autre et, si c'est comme il semble naturel, l'ordre alphabétique que l'on ~~doit~~ adoptera pour cela, notre ami, soit par son nom Aguilera soit par son titre Cerralbo doit, si je ne me trompe, figurer le premier

" Henri Enrique de Aguilera y de Gamboa, nom de sa mère, Marqués de Cerralbo ".

Renverser l'ordre alphabétique, indiquerait une préférence.

FBC. 396. 58. (2)

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

J'ai très bon espoir, car je me figure que jamais les catalans n'oseraient éliminer notre ami sans ~~[illegible]~~ abriter leur responsabilité derrière votre autorité. Vous pouvez donc, à mon avis, marcher à fond, certain que vous devez être de l'emporter, malgré la répugnance de l'Ayuntamiento.

Merci encore de vos bonnes lettres.

Votre

Mart.